



Commission Régionale Futsal

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°18

Réunion du lundi 25 novembre 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FUTSAL

Tour n°2 :

30027271 VUE D'ENSEMBLE 1 / KB FUTSAL 2 du 30/11/2024

Demande de VUE D'ENSEMBLE pour jouer en temps arrêté à 15h40 (au lieu de 17h30) – refusée par KB FUTSAL.

La Commission pris connaissance de l'AOT transmis par VUE D'ENSEMBLE,
Considérant que la demande de modification a été réalisée dans les délais,
Par ces motifs,
Donne son accord et fixe le match à 15h40.

La Commission demande la désignation de 2 arbitres :

1 arbitre à la charge des 2 clubs

1 arbitre à la charge du club recevant.

30027277 ATTAINVILLE FUTSAL 1 / CSC 1 du 30/11/2024

La Commission,

Pris connaissance de la demande d'ATTAINVILLE FUTSAL pour avancer le match au 28/11/2024 à 21h00 – refusée par CSC.

Considérant que le délai de prévenance de ce changement de jour est trop court pour être homologué sans accord de l'adversaire,

Par ces motifs,

Demande à ATTAINVILLE FUTSAL soit de proposer un gymnase de repli soit de proposer un autre horaire.

Etant précisé que si l'amplitude horaire est supérieure à 3h00, l'accord de CSC sera nécessaire.

Retour souhaité pour le mercredi 27/11/2024.

CHAMPIONNAT SENIORS

Liste des équipes souhaitant évoluer en temps arrêté (coupes et championnat) pour la saison 2024-2025:

(les nouvelles équipes par rapport au dernier pv sont identifiées en bleu)

Divisions	Equipe	Statut	Commentaires
Régional 1	TORCY EU FUTSAL - 554236	Validé	Pv du 30/09/2024
Régional 1	BVE FUTSAL - 580838	Validé	Pv du 23/09/2024
Régional 1	PARIS ACASA FUTSAL - 552779	Validé	Pv du 16/09/2024
Régional 1	ARTISTES FUTSAL - 554385	Validé	Pv du 16/09/2024
Régional 1	CRETEIL FUTSAL - 551094	Validé	Pv du 16/09/2024
Régional 1	NEUILLY FUTSAL 92 – 563778	Validé	Pv du 16/09/2024
Régional 1	ATTAINVILLE FUTSAL – 850343	Validé	Pv du 10/09/2024
Régional 1	CHAMPIGNY FUTSAL - 553017	Validé	Pv du 10/09/2024
Régional 1	ROISSY EN BRIE FUTSAL - 551471	Validé	Pv du 03/09/2024
Régional 1	PARIS XIV FUTSAL - 563777	Validé	Pv du 03/09/2024
Régional 1	ISSY LES MOULINEAUX FC - 500706	Validé	Pv du 03/09/2024
Régional 2	VUE D'ENSEMBLE - 580632	Validé	Pv du 25/11/2024
Régional 2	JOLIOT GROOM'S - 550661	Validé	Pv du 07/10/2024
Régional 2	AULNAY FUTSAL - 850427	Validé	Pv du 23/09/2024
Régional 2	LA CUATRO FUTSAL - 564219	Validé	Pv du 10/09/2024
Régional 2	SPORTIFS DE GARGES - 590442	Validé	Pv du 10/09/2024
Régional 2	SPORT ETHIQUE LIVRY - 590260	Validé	Pv du 03/09/2024
Régional 2	SPORTING CP - 540531	Validé	Pv du 23/07/2024
Régional 2	VSG FUTSAL - 582553	Validé	Pv du 23/07/2024
Régional 3/A	ASNIERES FUTSAL - 560548	En attente	Manque attestation

Copie de la présente décision à la CRA et aux équipes concernées dans la poule.

La Commission invite les clubs à prendre connaissance des dispositions à mettre en place (cf pv du 03/09/2024) :

<https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/c35912358f129c07673f8df99cf22080.pdf>

Régional 3

Poule D

28218602 MARCOUVILLE CITY 2 / VECTEUR SPORTS 2 du 23/11/2024

Réception de l'attestation d'indisponibilité.

L'inversion n'ayant pas pu être mise en place, ce match est reporté au samedi 14/12/2024.

28218606 NEUILLY FC 92 2 / AVICENNE ASC 1 du 23/11/2024

Courriel d'AVICENNE ASC indiquant une erreur dans la saisie du résultat sur la FMI :

Score saisi sur la FMI : 2-6 en faveur d'AVICENNE ASC

Score selon AVICENNE ASC : 2-7 en faveur d'AVICENNE ASC

La Commission demande un rapport à l'arbitre officiel précisant le résultat de ce match.

Feuilles de match manquantes

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :

Futsal R2 – poule B – 28217185 GOUSSAINVILLE FC 1 / VECTEUR SPORT 1 du 23/11/2024

Futsal R3 – poule A – 28218070 MELUN FUTSAL 2 / DIAMANT FUTSAL 3 du 22/11/2024

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL FEMININ SENIORS**Feuilles de match manquantes**

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :

Régional 2 – poule B – 29617111 MYA FUTSAL 1 / CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 du 19/11/2024

COUPE NATIONALE U18 FUTSAL**Tour n°3 :****30027326 ULIS FUTSAL 1 / B2M FUTSAL 1 du 07/12/2024**

Demande des ULIS FUTSAL pour avancer le match au vendredi 06/12/2024 à 21h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de B2M FUTSAL à transmettre au plus tard le vendredi 29/11/2024.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL**Régional 2****Poule A****28220632 VILLEJUIF FUTSAL CLUB 1 / MYA FUTSAL 1 du 24/11/2024**

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier (courriel des 2 clubs et de la Mairie de VILLEJUIF),
Considérant que le match a été retiré de l'agenda en raison de l'indisponibilité du gymnase de VILLEJUIF
et de l'indisponibilité de MYA FUTSAL pour décaler le coup d'envoi à 16h00 dans autre gymnase,
Considérant que la Mairie de VILLEJUIF a transmis un courriel le lundi 25/11/2024 confirmant
l'indisponibilité du gymnase,

Par ces motifs,

Reporte la rencontre au dimanche 12/01/2025

De plus, la Commission demande à VILLEJUIF FUTSAL de bien vouloir anticiper ses demandes de modifications d'horaire et de lieu et de transmettre les justificatifs officiels avant la date de la rencontre.

Copie de la présente décision à la Mairie de VILLEJUIF.

Poule B**28220720 MARCOUVILLE CITY CP 1 / PARIS FUTSAL 1 du 23/11/2024**

Réception de l'attestation d'indisponibilité.

Ce match est reporté au samedi 21/12/2024.

Régional 3**Poule A****29620085 NOISY TOUS UNIS 1 / MELUN FUTSAL 1 du 09/11/2024**

Reprise de dossier.

La Commission,

Regrettant l'absence des rapports demandés aux 2 clubs lors de sa dernière réunion,

Considérant que dans son rapport, l'arbitre indique que le match ne s'est pas déroulé en raison d'un problème lié à l'occupation du gymnase,

Considérant que les 2 équipes étaient présentes,

Considérant que la responsabilité du club de NOISY TOUS UNIS est engagée dans le non-déroulement du match,

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité à NOISY TOUS UNIS (-1pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à MELUN FUTSAL (3pts ; 0 but).

Poule B**29620210 DRANCY FUTSAL 1 / PARIS ACASA FUTSAL 2 du 23/11/2024**

Ce match est reporté au samedi 21/12/2024.

Poule C**29620398 FUTSAL PAULISTA 1 / GOUSSAINVILLE FC 1 du 23/11/2024**

Lecture de la FMI – forfait non avisé de GOUSSAINVILLE FC.

3ème forfait entraînant le forfait général de cette équipe.

CRITERIUM REGIONAL U16 FUTSAL

Poule A**29621143 ESPERANCE SAVIGNIENNE 1 / BVE FUTSAL 2 du 16/11/2024**

Rappel :

La Commission reste en attente de la liste des joueurs de BVE FUTSAL 2 ayant participé à cette rencontre.

29621153 AVON FUTSAL 1 / MYA FUTSAL 1 du 14/12/2024

Rappel :

La Commission reste en attente du retour de MYA FUTSAL pour avancer ce match au vendredi 13/12/2024 à 20h00.

A défaut, le match sera reporté au samedi 21/12/2024

Poule B**29621283 ROSNY FUTSAL 1 / CHAMPS FFC 1 du 07/12/2024**

Demande de ROSNY FUTSAL pour inverser le match en raison de l'indisponibilité de son gymnase.

Accord de la Commission qui inverse la rencontre sur le créneau habituel de CHAMPS FFC :

Le dimanche 08/12/2024 à 11h00.

Poule C**29621324 DRANCY FUTSAL 1 / INTERNATIONAL PARIS 1 du 14/12/2024**

Rappel :

La Commission reste en attente d'un retour de DRANCY FUTSAL sur la mise à disposition d'un gymnase de repli pour ce match.

Information à transmettre au plus tard le lundi 02/12/2024 – 12h00.

29621331 PARIS SPORTING CLUB 1 / DRANCY FUTSAL 1 du 18/01/2025

Rappel :

La Commission reste en attente d'un retour du SPORTING CP suite à la demande de DRANCY FUTSAL pour déplacer le match à 15h au lieu de 13h30.

29621317 B2M FUTSAL 1 / SPORTING CP 1 du 24/11/2024

La Commission,

Pris connaissance des pièces versées au dossier (FMI, courriel de SPORTING CP, courriel de Monsieur Macéo CABANETOS),

Considérant que le résultat inscrit sur la FMI est de 9-9,

Considérant que le SPORTING CP précise que le résultat du match est de 9-10 en leur faveur,

Considérant que dans son courriel Monsieur Macéo CABANETOS indique avoir arbitré la 2^{ème} période et que le résultat du match est 9-10 en faveur du SPORTING CP,

Considérant que Monsieur Macéo CABANETOS n'est pas inscrit sur la FMI,

Par ces motifs,

Demande un rapport à B2M FUTSAL précisant :

1. Qui a arbitré cette rencontre
2. Quelle est le résultat de ce match

Poule D**29621372 ULIS FUTSAL 1 / TRAPPES FUTSAL du 07/12/2024**

Demande des ULIS FUTSAL pour inverser le match à 15h00 le samedi 07/12/2024 en raison de l'indisponibilité de son gymnase.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de TRAPPES FUTSAL (le créneau habituel des rencontres à domicile étant le samedi à 19h30).

Feuilles de match manquantes

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} et dernier rappel :

29621517 – MARCOUVILLE CITY CP 1 / LES PETITS PAINS 1 du 16/11/2024

La Commission demande aux deux clubs le résultat de cette rencontre

1^{er} rappel :

Poule C – 29621312 INTERNATIONAL PARIS 1 / ARTISTES FUTSAL 1 du 23/11/2024